

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 1^{er} août 2014 portant nomination à la commission des comptes de la santé

NOR : AFSE1430588A

Le ministre des finances et des comptes publics, la ministre des affaires sociales et de la santé, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et le secrétaire d'État chargé du budget,

Vu l'arrêté du 19 août 1970 portant création d'une commission des comptes de la santé, ensemble les textes qui l'ont modifié,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Mme Dominique Polton, conseillère auprès du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, est nommée pour trois ans présidente de la commission des comptes de la santé.

Article 2

Sont nommés pour trois ans membres de la commission des comptes de la santé en qualité de personnalités:

Mme Chantal Cases, directrice de l'Institut national d'études démographiques.

Mme Karine Chevreul, médecin de santé publique et économiste de la santé, directrice adjointe de l'unité de recherche clinique en économie de la santé d'Île-de-France de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris et de l'équipe épidémiologie clinique, évaluation économique et populations vulnérables de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

M. Philippe Choné, chercheur au Centre de recherche en économie et statistique (CREST) et professeur à l'École nationale de la statistique et des études économiques (ENSAE).

M. Gérard Cornilleau, chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique, directeur adjoint du département des études de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Mme Brigitte Dormont, professeure des universités, titulaire de la chaire santé Dauphine, membre du Conseil d'analyse économique.

Mme Carine Franc, chargée de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

M. Pierre-Yves Geoffard, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, professeur à l'École d'économie de Paris.

M. Pierre-Jean Lancry, conseiller du directeur général de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (MSA).

M. Yvon Merlière, directeur général du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

Mme Valérie Paris, économiste au sein de la division santé de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Mme Marie-Laurence Pitois-Pujade, chef de mission de contrôle général, économique et financier au ministère des finances et des comptes publics.

M. Gérard de Pourville, professeur titulaire de la chaire santé à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

Mme Lise Rochaix, professeure de sciences économiques à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, membre de l'École d'économie de Paris et titulaire de la chaire Hospinomics.

M. Bruno Ventelou, directeur de recherche du Centre national de la recherche scientifique au groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille et à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 1^{er} août 2014.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques,*

F. VON LENNEP

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général de l'Institut national de la statistique
et des études économiques,*

J.-L. TAVERNIER

*Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,*

Pour le ministre et par délégation :

*La secrétaire générale du ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,*

V. METRICH-HECQUET

*Le secrétaire d'État
chargé du budget,*

Pour le secrétaire d'État et par délégation :

Par empêchement du directeur du budget :

Le sous-directeur,

G. BAILLY